



PROCES-VERBAL
DU CONSEIL SYNDICAL CINE PARC
du 02 Mars 2026 – 19h
Saint Gervais sous Meymont
Reconvoqué le 10 Mars 2026
Billom



ORDRE DU JOUR

CS CINE PARC – 02 MARS 2026 – 19h

St Gervais sous Meymont (Maison du Parc – Atelier haut)

Reconvoqué le 10 mars à 19h à Billom (*Moulin de l'Etang*)

ORDRE DU JOUR

- ▶ **MOT D'ACCUEIL & PRESENTATION DES EXCUSES**
- ▶ **APPROBATION P.V. CS FEVRIER 2026**
- ▶ **BILANS 2025**
- ▶ **DELIBERATIONS :**

Finances

- 1) ● **Approbation du Compte Financier Unique 2025**
- 2) ● **Affectation de résultats 2025**
- 3) ● **Cotisation 2026**
- 4) ● **BP 2026**

Ressources Humaines :

- 5) ● **Contribution 2026 au Comité des œuvres sociales du PNRLF**

- ▶ **ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE**
- ▶ **QUESTIONS DIVERSES**
- ▶ **COLLATION offerte par Ciné Parc**

CS CINE PARC – 02 Mars 2026– 19h – St Gervais sous Meymont

(Maison du Parc – Atelier haut)

Reconvoqué le 10 Mars – 19h –

Billom

Nombre de délégués en exercice : 52

Nombre de délégués présents : 4

Nombre de délégués représentés : 0

Date d'envoi de la convocation : 03 Mars 2026

(Lors du Conseil Syndical du 02 Mars 2026, le quorum n'ayant pas été atteint, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal Ciné Parc n'a pu délibérer valablement et a dû être reconvoqué le 10 Mars 2026 conformément à son règlement intérieur et aux dispositions du Code des Communes)

Présidence : M. Stéphane BLIN

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Vanderlenne, Ducatteau

M. Audoux, Blin

Ont donné pouvoir :

Absents :

Mmes DeLaender, Daurat, Angély, Fontbonne, Verachten, Ogheard, Missonnier, Béal, Ragonnet, Auriol, Peudevin, Rodriguez, Corre, Dubuis, Mosnier, Pascal, Fayet Brouillat, Le Postec, Challet, Guillemette, Dodement, Angély, Chanimbaud, Dulac, Briquet, Garnier

M. Vernet, Herry, Delabarre, Dauphin, Brivadis, Laveroux, Dagnat, Maratrat Espeil, Joubert, Lett, Trabouillot, Mongheal, Drillon, Delnard, Sais, Rionnet, Guillot, Fayolle, Wimmel, Tramois

Assistaient à la réunion : M. Jeanpetit

Mme Sylviane Vanderlenne assurant le secrétariat

→ MOT D'ACCUEIL & PRESENTATION DES EXCUSES

→ APPROBATION COMPTE RENDU PV CS 02 février 2026 reconvoqué le 10 février 2026

→ BILAN SOUS LE MANDAT ET PERSPECTIVES 2026

► Bilan sous le mandat :

- Un changement de comptabilité M14 à M57

Les + :

- Une commission de réflexion mise en place en début de mandat qui a abouti à plusieurs décisions :
 - La régularité des séances n'a pas été remise en cause, mais une réorganisation des séances qui est passé à 4 films sur une même période = meilleure offre au public, possibilité de diffuser plus de films différents
 - La nécessité d'une hausse de la valeur ajoutée des séances en proposant des animations de qualité
 - Le déploiement des séances plein air l'été avec une adaptation des séances soirées sur cette période
 - La nécessité d'avoir une personne supplémentaire : un poste de médiatrice ouvert en sept 2024 (Aide de la Région à hauteur de 46%)
 - Travail sur la communication externe (développement de la communication sur les réseaux sociaux)
 - Evolution du travail d'animation autour des séances jeune public (une centaine d'animations en 2025) et ébauche de travail à destination des personnes porteuses de handicap ou à faible mobilité
 - Des séances grand public testées à 18h dans quelques communes
 - Une implication plus grande des spectateurs via un élargissement de la commission de programmation appuyant le collège d'élus par un collège de spectateurs
- Des élus très impliqués dans certaines communes
- Des conventions signées avec Maringues et la Cocom Lezoux
- L'intégration de la médiathèque de Lezoux dans le réseau des séances régulières

- Une aide à l'amélioration du confort dans les salles via un dispositif régional (sièges, rideaux occultants...)
- Un maintien ou une hausse des financements pour les actions : Région (de 3 500 € à 10 000 €) et Aide Art et Essai (20 000 € à 40 000 €). Un apport supplémentaire avec les séances plein air (20 000 € environ).
- Une véritable reconnaissance et soutien national aux circuits itinérants (grâce au travail de l'ANCI)
- Un maintien de la fréquentation : moyenne de 25 378 spectateurs entre 2020 et 2026
- Un maintien des adhésions au même niveau ainsi que le tarif proposé aux spectateurs avec un élargissement des tarifs réduits. Seule la carte d'abonnement a augmenté (passage de 40 à 45 €)
- Co-organisation des Rencontres Nationales Ecole et Cinéma en 2023
- Participations à des commissions nationales ou régionales (Jeune public, A&E)

Les - :

- Deux années impactées par le COVID
 - Sorties de 2 communes : Augerolles et Viscomtat
 - Pas de suite donnée à la commission de réflexion à partir de 2023 faute de temps
 - Pas encore assez d'implication des spectateurs dans le processus
 - Pas suffisamment de rencontres des maires et/ou conseils municipaux et/ou communautaires (pour communication interne)
 - Très faible relais presse des actions
 - Une proposition de mise en place des Conseils Syndicaux dans des communes différentes pour permettre de faire le tour des communes mais au final un retour à la centralité de la Maison du Parc car problème récurrent de quorum qui aura marqué le mandat
 - Pourparlers financiers avec les communautés de communes ALF et Thiers Dore Montagne pas très concluantes et abandonnées
 - Modification des statuts pas adoptée sous ce mandat
- **Perspectives 2026** : Un sondage est actuellement en cours lors des séances pour définir plus précisément l'origine géographique des spectateurs et voir comment ils se répartissent sur les séances. Ça peut

nous permettre d'affiner les zones à toucher pour la communication ainsi que la répartition des films suivant les communes.

► Un autre sondage est prévu sur l'éventuelle avancée des séances en hiver de 20h30 à 20h, voire à 18h sur les week-ends...

► Modification des statuts

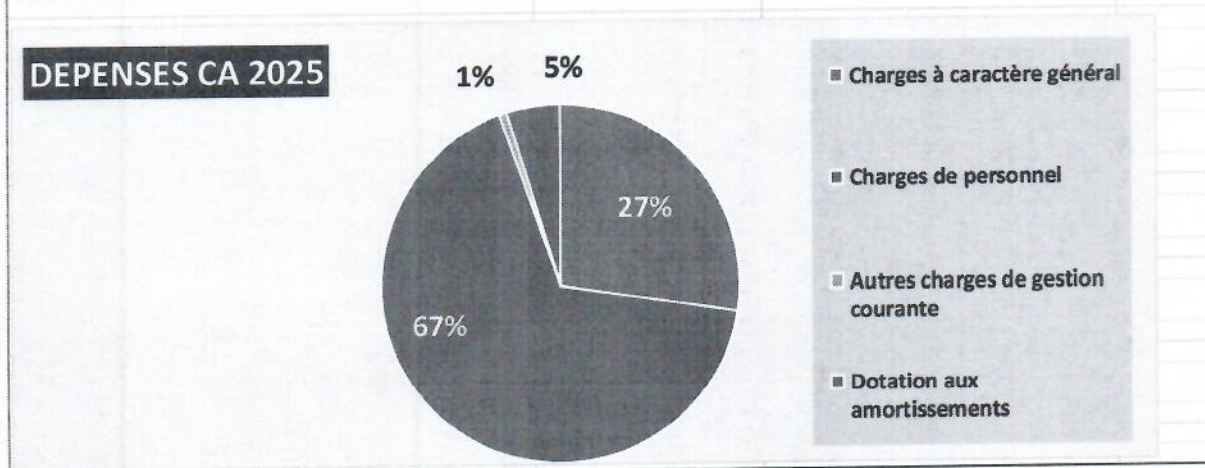
→ DELIBERATIONS

Finances :

● Affaire 1- Approbation du Compte Financier Unique 2025

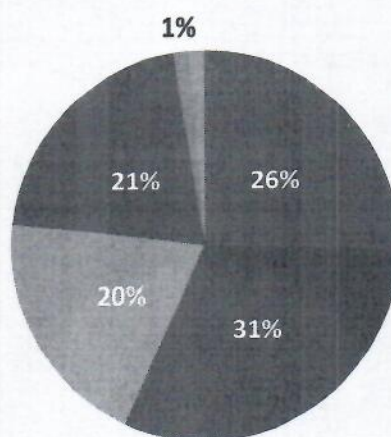
Le compte de gestion du receveur et le compte administratif du syndicat pour l'exercice 2025 du budget principal M57 ont été scindés pour devenir le Compte Financier Unique C.F.U.

DEPENSES CA 2025		évol/2024
Charges à caractère général	101 801,30 €	↑ 2%
Charges de personnel	248 743,43 €	↑ 12%
Autres charges de gestion courante	2 535,92 €	↑ 2%
Dotations aux amortissements	17 909,68 €	↓ 7%
Total	370990,33	↑ 8%



RECETTES CA 2025		Evol./ 2024
Excédent fonctionnement	123 252,17 €	↓ 4%
Produit des services	151 883,68 €	↑ 4%
Dotations et participations	97 153,00 €	↑ 7%
Participation communes	99 098,40 €	↓ 0,2%
Opérations d'ordre	6 489,48 €	↓ 62%
Autres produits gestion courante	6 220,34 €	↑
Total	484 097,07 €	↑ 4%

RECETTES CA 2025



- Excédent fonctionnement
- Produit des services
- Dotations et participations
- Participation communes
- Opérations d'ordre
- Autres produits gestion courante

CA 24/ CA 25 - Dépenses investissement				
		2024	2025	Evol 24/25
40	Opérations d'ordre	9504,12	6489,48	↓ 32%
	Autres	0	0	
13911	Subv inv actifs amort. - Etat & Et. N ^{aux}	0	0	
13912	Subv inv actifs amort. - Région	0	0	
13918	Subv inv actifs amort. Mat. amortiss.	9504,12	6489,48	
21	Immobilisations corporelles	7769,74	0	↓
21828	Matériel de transport	0	0	
21838	Matériel informatique	4223,74	0	
2188	Autres immobilisations corporelles	3546	0	
	TOTAL DEPENSES	17273,86	6489,48	↓ 63%

CA 24 / CA 25 - Recettes investissement			
	2024	2025	Evol 24/25
1	Solde d'exécution de la section d'investiss. reporté	153718,54	155937,43 ↑ 1%
	Solde d'exécution de la section d'investiss. reporté	153718,54	155937,43
10	Dotations, Fonds divers et réserves	139,76	145,21 ↑ 4%
10222	Dotations (FCTVA)	139,76	145,21
40	Opérations d'ordre et de transfert	19 352,99 €	17 909,68 € ↓ 7%
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €
281828	Amortiss. Autres matériels de transport	13520	13524,34
281838	Amortiss. Autres matériel informatique	2674,79	1108,14
28188	Amortiss. Autres	3158,2	3277,2
	TOTAL RECETTES	19492,75	18054,89 ↓ 7%
	TOTAL RECETTES + excédent reporté	173211,29	173992,32 ↑ 0,4%

● Affaire 2 - Affectation de résultats 2025

63355 Code INSEE	Syndicat Intercommunal Ciné Parc 084-Budget Ciné Parc	2025
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Comité syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de membres exprimés :
VOTES :
 Pour : Contre : Abstentions :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-10 145.43
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	123 292.17
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	113 106.74
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	167 502.84
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	113 106.74
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	113 106.74
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

● Affaire 3 - Cotisations 2026

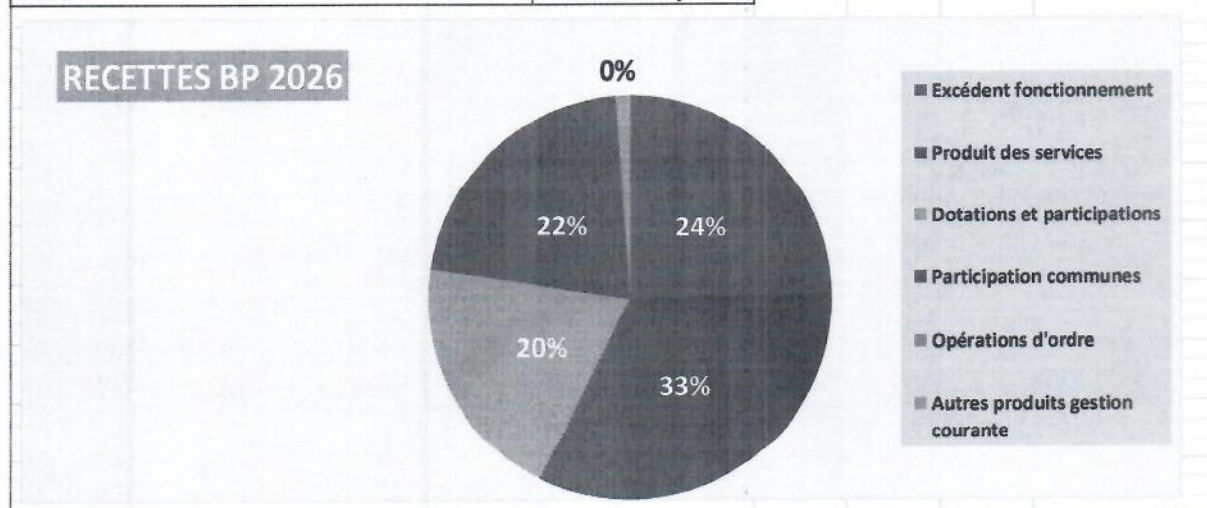
Le calcul des cotisations a pour base la **population légale 2026** (avec double compte) via le **recensement 2023**.

Le Président et les membres du Bureau indiquent leur souhait de ne pas augmenter la cotisation. Elle est proposée donc comme l'an dernier à **3.05 € pour les communes adhérentes avec un forfait fixe inchangé de 550 €**.

Pour les communes conventionnées 5.50 € et 550 € de forfait fixe.

● Affaire 4 - BP 2026

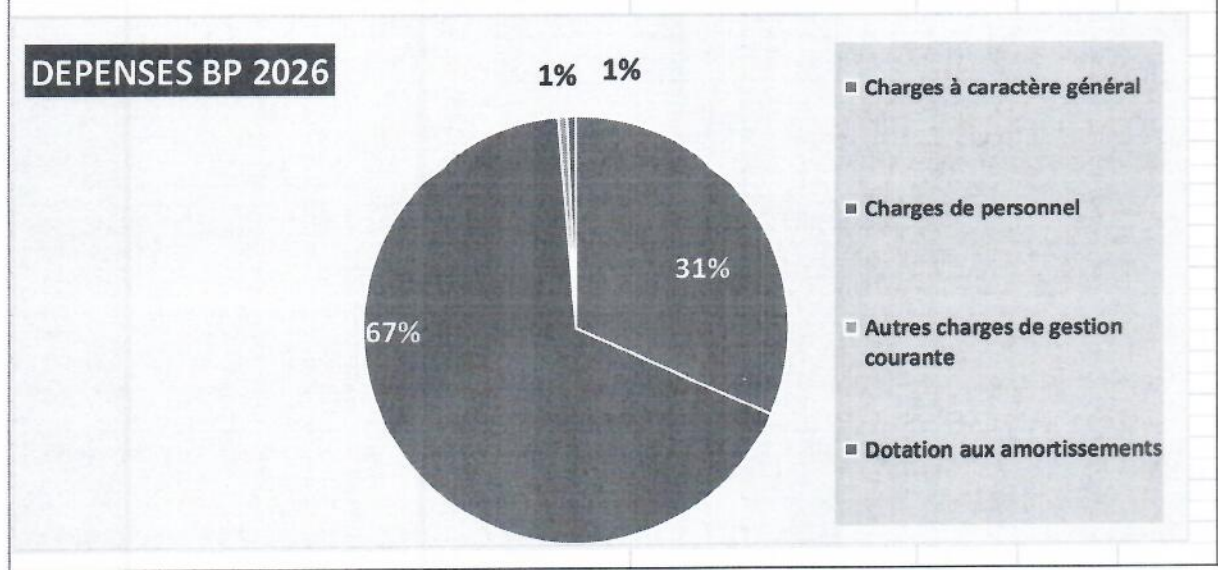
BP RECETTES fct 2026	
Excédent fonctionnement	113 106,74 €
Produit des services	151 600,00 €
Dotations et participations	91 753,00 €
Participation communes	99 393,48 €
Opérations d'ordre	541,86 €
Autres produits gestion courante	5 000,48 €
Total	461 395,56 €



Chapitre 70 : Billetterie à hauteur de **91 600 € (+ 0.6% / CA 2025)** ; prestations diverses **36 400 € (- 3%)** ; Conventions et autres **23 600 € (- 7%)**

Chapitre 74 : Les dotations attendues des cotisations communales s'élèveront à **99 393.48 €** soit une **hausse de 0.2 %** par rapport au CA 2025 ; celles des autres collectivités (Région, Département) à **35 000 € (-8%)** ; celles du Centre national de la Cinématographie à **37 653 € (=)** ; celles de l'Etat à **17 000 € (=)**

DEPENSES BP 2026	
Charges à caractère général	145 706,08 €
Charges de personnel	309 500,00 €
Autres charges de gestion courante	3 100,00 €
Dotations aux amortissements	3 089,48 €
Total	461395,56



BP 26 v060226 - Recettes investissement Ciné Parc		
		2026
1	Solde d'exécution de la section d'investiss. reporté	167502,84
1	Solde d'exécution de la section d'investiss. reporté	167502,84
10	Opération patrimoniale	1274,54
10222	Dotations (FCTVA)	1274,54
40	Opérations d'ordre et de transfert	3089,48
281828	Autres matériel de transport	0
281838	Autre matériel informatique	892,48
28188	Autres	2197
	TOTAL RECETTES	4364,02
	TOTAL RECETTES + excédent reporté	171866,86

BP 2026 v020626 - Dépenses investissement Ciné Parc		
		2026
40	Opérations d'ordre	541,86
13911	Etat & établissements nationaux	0
13912	Régions	0
13918	Autres subv d'inv. rattachées aux actifs amortissables	541,86
21	Immobilisations corporelles	171325
21828	Autres matériel de transport	45000
21838	Autre matériel d'informatique	15000
2188	Autres	111325
	TOTAL DEPENSES	171866,86

- Les principaux projets potentiels de l'année 2026 sont les suivants :
 - o Achat de matériel de projection et technique
 - o Achat de matériel informatique

Ressources Humaines :

● **Affaire 5 – Contribution 2026 au Comité des Œuvres Sociales du Parc naturel régional Livradois-Forez**

Le comité des œuvres sociales du Parc naturel régional Livradois Forez (COS) bénéficie à la fois aux salariés du Parc ainsi qu'aux salariés des réseaux : Maison du Tourisme, Syndicat Ferroviaire et Ciné Parc.

Le COS permet à ses adhérents et à leur famille de fournir une aide morale et matérielle, de créer et développer toute activité dans les domaines tels que la culture, les loisirs, sports et voyages.

Depuis l'Assemblée Générale du COS du 14 avril 2011, une adhésion des structures hors Parc présente sur le site de la Maison du Parc est demandée. La contribution annuelle minimum qui n'a jamais augmenté depuis l'origine (soit 200 € somme qui avait été largement sous-évaluée dès sa mise en place afin de ne pas trop impacter des budgets qui étaient en fragilité) a nécessité d'être revue à la hausse depuis 2024. Elle a été proposée à 300 € par agents en 2024 et 2025, elle sera proposée sur la même base en 2026.

▶ **ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE**

▶ **QUESTIONS DIVERSES**

- **Eléments de réorganisation du calendrier 2026**

Actuellement une vingtaine de plein air programmés

Les séances soirées de Vic le Comte devront être permutées du mercredi au jeudi ce qui nécessitera certainement une permutation avec une commune qui officie le jeudi.

2024	2025	2026	2027
Date et nbre de séance extérieure possible pour nous sur la soirée en question	PLEIN AIR Ecran 6x4	FILMS	PLEIN AIR Ecran 10x8
Vendredi 03 juillet (0)			PERIGNAT LES SARLIEVE ADUNAT
Samedi 04 juillet (0)			
Lundi 06 juillet (2)			
Mardi 07 juillet (1)			
Mercredi 08 juillet (0)			CORENT
Jeudi 09 juillet (0)			DRELEAT ? Gornhaix ou 6x4 ?
Vendredi 10 juillet (0)			BRIQURE UEDE
Samedi 11 juillet (0)			ST FLOUR LETANS
Lundi 13 juillet (0)			LE CHEIX SUR MORQUE
Mardi 14 juillet (0)	FERRE		FERRE
Mercredi 15 juillet (0)	BORT LETANG ?		BORT LETANG ?
Jeudi 16 juillet (0)	BILLOM		
Vendredi 17 juillet (0)			ST JUST PRES BROSSE UEDE
Samedi 18 juillet (0)			
Lundi 20 juillet (0)	TOURS SUR MEYMONT	Bergers	
Mardi 21 juillet (0)	CHASSAGNES UEDE ou 10x8		
	ESLISENNEUE PRES BILLOM 6x4		
Mercredi 22 juillet (0)			VIC LE COMTE
Jeudi 23 juillet (0)	THIERS (Coeur de l'enfer)		
Vendredi 24 juillet (0)			SIAKOUS STE MARIE UEDE
Samedi 25 juillet (0)			LEMPDES SUR ALLAGNON
Lundi 27 juillet (2)			
Mardi 28 juillet (0)			LES SUPRIERES
Mercredi 28 juillet (0)			
Jeudi 29 juillet (1)			
Vendredi 31 juillet (4)			
Samedi 01 août (5)			
Lundi 03 août (0)			
Mardi 04 août (0)	CHAVANAG UEDE	le bord la brade et le triange	
Mercredi 05 août (0)			VIC LE COMTE
Jeudi 06 août (1)			
Vendredi 07 août (0)	MAROLS (opéra 2)		RANDAN
Samedi 09 août (0)			LEMPDES SUR ALLAGNON
Lundi 11 août (2)			
Mardi 12 août (1)			
Mercredi 13 août (1)			
Jeudi 14 août (1)			
Vendredi 15 août (1)	MAROLS (opéra 1)		
Samedi 16 août (2)	du 15 août au 16 septembre 2026		
Vendredi 19 septembre (0)			CLERMONT FERRAND

- **Réflexion de la commune de St Georges Lagricol pour se retirer du Syndicat entièrement ou partiellement (fréquentation très faible, pas de renouvellement des forces vives ni du public)**
- **Date élection nouvelle mandature : Lundi 13 avril 2026 ou Lundi 20 avril si certaines communes ont un second tour**

► REMERCIEMENTS

Fin de la séance à 20h30

Le Président
Stéphane BLIN

La Secrétaire de séance
Sylviane VANDERLENNE